

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Enquête de la FQDE : TROP DE BUREAUCRATIE, dénoncent les directions

ANJOU, le 21 octobre 2009 – Dans le but de clarifier ce qu'elle entend par « trop de bureaucratie », la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE) a effectué une enquête auprès des membres de ses 22 associations affiliées quant au temps consacré hebdomadairement aux tâches administratives de la direction d'établissement d'enseignement, et en particulier sur les formulaires à remplir. Cette étude s'est étendue sur une période de deux semaines, soit du 30 septembre au 16 octobre 2009. « *Si notre souhait est de donner le meilleur service à l'élève, il faut alors regarder nos pratiques, nos responsabilités et nos tâches parce que nous avons la nette impression que nous consacrons davantage de temps aux tâches bureaucratiques qu'à l'élève* » d'affirmer Chantal Longpré, présidente de la FQDE.

Selon les résultats de l'étude menée par la FQDE, les directions d'établissement d'enseignement remplissent en moyenne 16 formulaires par semaine, ce qui équivaut à plus de 25 pages remplies sans compter les sept réunions auxquelles elles doivent assister. Douze heures par semaine consacrées à assister à des réunions, six heures à remplir de la paperasse. À cet effet, les directions demandent de plus grandes marges de manœuvres dans la gestion de leur école afin de respirer davantage. Madame Longpré ajoute « *que les directeurs reconnaissent les responsabilités de l'école d'instruire, de socialiser et de qualifier. Toutefois, ils s'attendent à ce que l'État leur donne les grandes lignes, les objectifs à la lumière des besoins de leurs milieux. Les directions d'établissement scolaire désirent répondre aux demandes de l'État en choisissant eux-mêmes le quoi et le comment pour y parvenir* ».

Finalement, il faut savoir si ces requêtes des commissions scolaires et ces divers formulaires à remplir répondent à des demandes de services pour les élèves. « *Nous constatons qu'une proportion de ces formulaires, ces demandes et ces réquisitions ne concerne pas l'amélioration des services aux élèves, étant exclusivement des demandes administratives de la commission scolaire. Ce n'est pas vrai que nous refusons de remplir les papiers, mais c'est vrai que nous dénonçons l'inefficacité du modèle actuel* » de conclure Chantal Longpré.

-30-

Pour renseignements :

Julie Lussier, Conseillère aux communications, FQDE
Téléphone 514.353.7511
Cellulaire 514.717.7511

La FQDE est le principal organisme professionnel représentant plus de 2400 directions d'établissement d'enseignement (formation générale, professionnelle et des adultes) provenant de 23 associations régionales. La mission de la Fédération est de promouvoir le développement professionnel et l'excellence dans la direction des établissements d'enseignement au Québec, sans oublier de défendre les droits des directeurs, directrices, directeurs adjoints, directrices adjointes d'établissement d'enseignement.